



# NOTRE agglo

N°21  
Septembre 2013

Le magazine de Thau agglo



Page  
4

**Thau en action**  
Un PLH adopté  
à l'unanimité



Page  
11

**Thau  
environnement**

Déchetteries :  
une nouvelle  
réglementation



Page  
12

**Thau attitude**

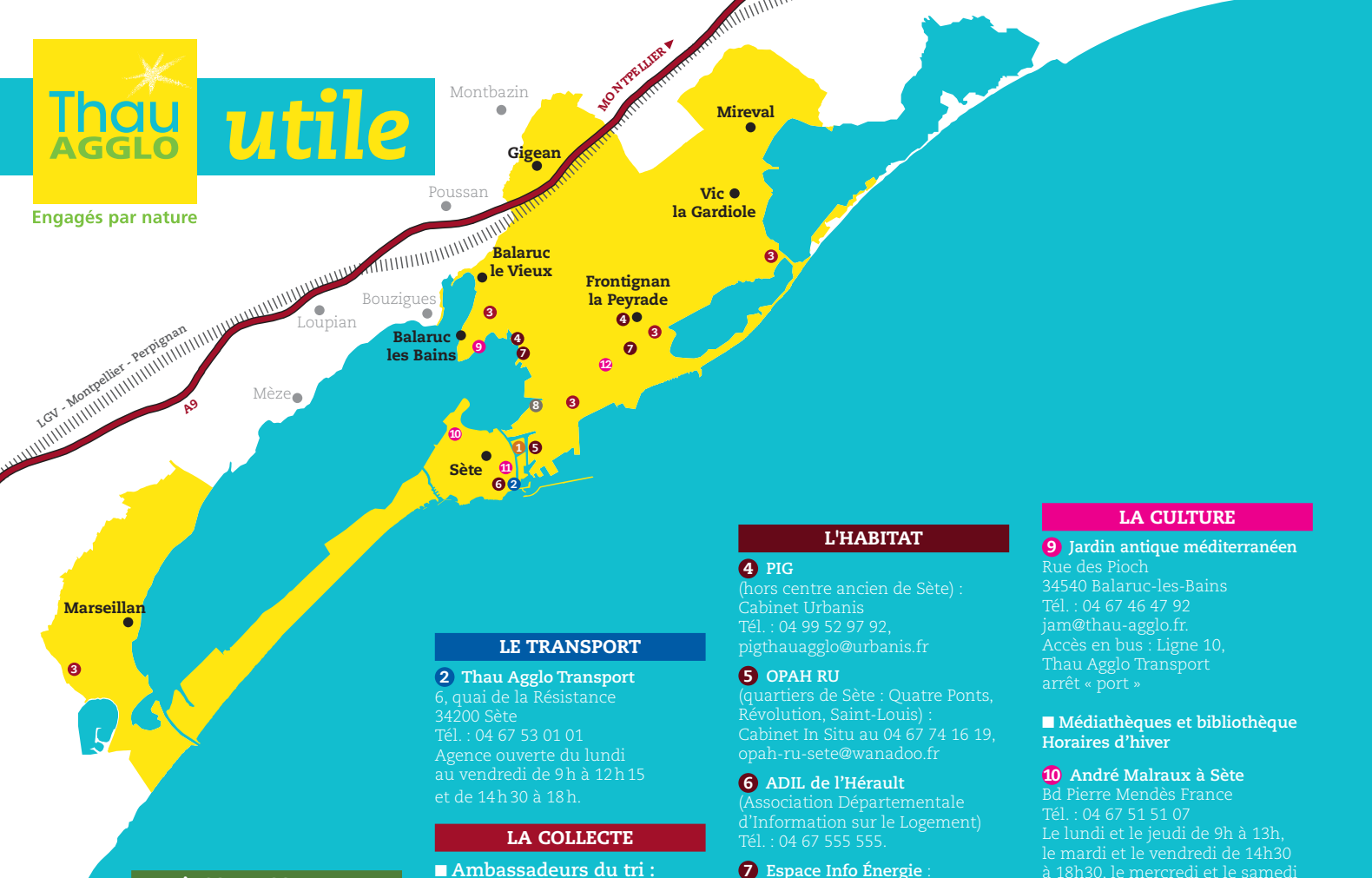
Xavier Fabre &  
Frédéric Breysse,  
architectes de la rénovation  
du théâtre



## DÉCHETS

# Et si on triait mieux ?

**Thau grand angle** p. 8-10



**L'ASSAINISSEMENT**

■ **Services d'astreinte collectif :**

- 0 811 900 500 (Véolia)  
Pour les communes de Balaruc-le-Vieux, Balaruc-les-Bains, Frontignan et Mireval.
- 0 810 363 363 (SDEI Suez)  
Pour les communes de Gigean, Marseillan, Sète et Vic-la-Gardiole.

■ **Assainissement non collectif :**  
Tél. : 04 67 46 47 48  
spanc@thau-agglo.fr

**LA SOLIDARITÉ**

**1 MLIJ**  
(Mission Locale d'Insertion des jeunes du bassin de Thau)  
61, quai de Bosc – 34200 Sète  
Tél. : 04 67 18 38 02

**LE TRANSPORT**

**2 Thau Agglo Transport**  
6, quai de la Résistance  
34200 Sète  
Tél. : 04 67 53 01 01  
Agence ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et de 14h30 à 18h.

**LA COLLECTE**

- **Ambassadeurs du tri :**  
Tél. : 04 67 46 47 20  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.  
ambassadeur-tri@thau-agglo.fr
- **Horaires déchetteries de Thau agglo :**  
Tél. : 04 67 46 47 20
- 3 Balaruc-les-Bains, Frontignan la Peyrade, Marseillan et Sète**  
Du lundi au dimanche de 8h à 12h et de 14h à 17h30, sauf dimanche après-midi.
- **Déchetterie de Montbazin pour les habitants de Gigean**  
Du lundi au samedi de 9h à 17h, le dimanche de 9h à 12h.
- **Déchetterie de Villeneuve-lès-Maguelone pour les habitants de Vic-la-Gardiole et Mireval**  
Du lundi au samedi, de 8h à 12h et de 14h à 19h, le dimanche, de 8h à 12h30.

**L'HABITAT**

- 4 PIG**  
(hors centre ancien de Sète) :  
Cabinet Urbanis  
Tél. : 04 99 52 97 92,  
pigthauagglo@urbanis.fr
- 5 OPAH RU**  
(quartiers de Sète : Quatre Ponts, Révolution, Saint-Louis) :  
Cabinet In Situ au 04 67 74 16 19,  
opah-ru-sete@wanadoo.fr
- 6 ADIL de l'Hérault**  
(Association Départementale d'Information sur le Logement)  
Tél. : 04 67 555 555.
- 7 Espace Info Énergie :**  
7, rue des Raffineries à Frontignan et espace Louis Michel, rue des écoles, à Balaruc-les-Bains (quartier des Usines).  
Pour les autres communes :  
04 67 13 80 94.

**FOURRIÈRES  
AUTOMOBILE ET ANIMALE**

- 8 Fourrière Auto Parc Aquatechnique**  
33, rue de Copenhague  
34200 Sète  
Tél. : 04 67 48 45 11  
Accueil du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 15h à 18h30, le samedi de 9h à 12h.
- **Fourrière Animale Complexe Animalier Noé**  
RD 185 - Lieu-dit "Carré du Roi"  
34750 Villeneuve-lès-Maguelone  
Tél. : 04 67 27 55 37  
Tous les jours (sauf fériés)  
de 9h à 17h.

**LA CULTURE**

- 9 Jardin antique méditerranéen**  
Rue des Pioch  
34540 Balaruc-les-Bains  
Tél. : 04 67 46 47 92  
jam@thau-agglo.fr  
Accès en bus : Ligne 10, Thau Agglo Transport arrêt « port »
- **Médiathèques et bibliothèque Horaires d'hiver**
- 10 André Malraux à Sète**  
Bd Pierre Mendès France  
Tél. : 04 67 51 51 07  
Le lundi et le jeudi de 9h à 13h, le mardi et le vendredi de 14h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.
- 11 François Mitterrand à Sète**  
Bd Danielle Casanova – BP 69  
Tél. : 04 67 46 05 06  
Secteur Adultes et Ciné-musique  
Le lundi de 9h à 17h, le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Secteur Enfants  
Le lundi de 12h à 17h, le mardi et le vendredi, de 14h30 à 18h30, le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30.  
Pendant les vacances scolaires : mêmes horaires que secteur Adultes
- 12 Bibliothèque de Frontignan la Peyrade**  
Le mardi de 10 à 12h et de 16h à 18h, le mercredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30, le jeudi de 10h à 13h30, le vendredi de 17h à 19h, le samedi de 10h à 13h et de 14h à 16h.



Retrouvez encore plus d'infos sur :  
<http://www.thau-agglo.fr>

# Thau en chiffres



**312**

C'est l'objectif annuel de production de logements sociaux.

> Voir page 4  
Thau **en action**



**267 ha**

Pour le plan de gestion du marais de la Grande palude.

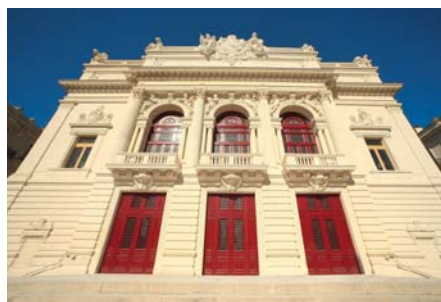
> Voir page 6  
Thau **s'engage**



**471 kg**

Par habitant et par an de déchets incinérés.

> Voir page 8 à 10  
Thau **grand angle**



**1904**

Date de naissance du théâtre Molière.

> Voir page 13  
Zoom sur Thau

# UN PLH ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

## 458 000 € DE SUBVENTIONS POUR 71 NOUVEAUX LOGEMENTS SOCIAUX

Le Conseil communautaire a attribué 78 000 € pour l'acquisition-amélioration de 5 logements locatifs sociaux et la construction de 7 autres, dans les locaux de l'ancienne école Le Marceau, rue Révolution, à Sète. La livraison est prévue pour septembre 2014. L'agglo subventionne également des opérations de construction de logements labellisées BBC (Bâtiment Basse Consommation) situés à Sète (livrés à l'automne 2014) : 226 000 €, pour la construction de 35 logements sociaux dans la ZAC ouest et 154 000 € pour 24 logements sociaux, situés quai de Bosc.

## DES PLAFONDS SUPPRIMÉS POUR RÉHABILITER LE PARC PRIVÉ VÉTUSTE

Afin de favoriser les travaux d'économie d'énergie et mieux soutenir financièrement les travaux lourds nécessaires pour lutter contre l'habitat indigne, les plafonds d'aides de Thau agglo et de l'Etat pour la réhabilitation du parc privé vétuste (OPAH et PIG) ont été supprimés depuis le 1<sup>er</sup> juin 2013. L'objectif : stimuler le développement d'une offre privée de logement social tout en renforçant l'attractivité des cœurs de ville dégradés.



Après l'obtention de l'avis favorable du Comité Régional de l'Habitat, le Conseil communautaire a adopté, à l'unanimité, ce document cadre de programmation et d'orientation pour l'habitat sur notre territoire.

**312** par an (282 logements dans le parc public et 30 logements locatifs dans le parc privé), tel est l'objectif quantitatif prévu dans le Programme Local de l'Habitat 2012-2017. Ce programme d'actions (élaboré en concertation avec l'Etablissement Public Foncier, les bailleurs sociaux, les communes et l'Etat) définit également les éléments qualitatifs à prendre en compte.

A savoir : les besoins du territoire, la réalisation de structures d'hébergements en cohérence avec ses besoins (personnes âgées, jeunes ou handicapées, population précaire, travailleurs saisonniers...) ou la mise en œuvre d'opérations répondant à la demande sociale.

En sachant que ces vingt prochaines années, on estime à 40 000 le nombre de nouveaux habitants sur le Bassin de Thau, le PLH intègre également les principes de développement durable et notamment de limitation de l'étalement urbain, en préservant les espaces naturels et agricoles.

### Qu'est ce qu'il contient ?

La déclinaison des actions concrètes à mener jusqu'en 2017 selon six orientations précises.

A savoir : produire une offre de logements quantitativement adaptée aux objectifs de développement du territoire, accroître et rééquilibrer l'offre en logements sociaux, développer l'accession abordable, répondre aux besoins en matière de logements et d'hébergement adapté (bail glissant, résidences sociales, aires d'accueil des gens du voyage...), lutter contre l'insalubrité avec des programmes de rénovation et des projets de requalification des quartiers anciens et, enfin, animer la politique locale de l'habitat avec la mise en place d'un observatoire du logement. Ce PLH s'adapte également aux nouvelles dispositions légales (Loi Duflot), avec notamment le relèvement du seuil de logements sociaux à réaliser par communes. Grâce à cette feuille de route, les communes s'engagent à tendre vers l'objectif global de production qui leur est fixé. ■

Validé par les élus communautaires en Conseil du 3 octobre 2012, le Programme local de l'habitat a ensuite été soumis au Préfet qui a rendu son avis, avant de transmettre ce projet au Comité Régional de l'Habitat.

Celui-ci a rendu un avis favorable en janvier 2013. Au vu des différents avis rendus, des observations formulées et des éléments de réponses apportées par l'agglo, le Conseil communautaire a adopté définitivement le Programme Local de l'Habitat, en séance du 26 juin 2013.

## LE CHIFFRE DU MOIS

# 1865

logements sociaux supplémentaires d'ici 2017, c'est l'objectif fixé par le PLH.

# BUS : ARRÊT SUR LA RENTRÉE !



**La commune de Frontignan a choisi d'appliquer «la semaine scolaire des 4,5 jours» dès la rentrée scolaire 2013. Pour permettre aux petits écoliers de se rendre à bon port, Thau agglo Transport adapte ses horaires les mercredis matins, à compter du 2 septembre.**

Afin de faciliter le transport des enfants vers les écoles Marcel Pagnol, Anatole France, Sainte Thérèse, Les Lavandins et Terres Blanches, Thau agglo transport adapte ses horaires et met en place une desserte supplémentaire le mercredi matin sur l'ensemble des 5

lignes de Frontignan. Des couleurs sont affectées aux lignes. Verte, dans le sens Frontignan - La Peyrade ; jaune, dans le sens Barnier - centre ville de Frontignan ; rouge, qui va de La Peyrade à Frontignan, via les les Prés Saint Martin ; orange, qui dessert le circuit interne de La Peyrade, avec départ des Zones industrielles ;

Et bleu, la ligne interne de Frontignan. Les sept autres communes de l'agglo seront automatiquement concernées à la rentrée prochaine (la nouvelle loi laissait le choix de mettre en place la semaine de 4,5 jours d'école en 2013 ou en 2014). Les horaires de transports seront alors également réorganisés. ■

Les horaires de chacune de ces 5 lignes pour tous les matins, du lundi au vendredi.

LIGNE ROUGE	
Ecole Des Lavandins	08h05
Félibre	08h06
Piscine	08h09
Calade	08h10
Les Prés Saint Martin	08h12
Le Grand Espace	08h15
Ecole Sainte Thérèse	08h20
Ecole Terres Blanches	08h25
Ecole Anatole France	08h30
LIGNE BLEUE	
Dépôt stade	7h35
Port rive est	7h40
Les Courlis	7h43
Les Tamaris	7h50
La Bergerie	7h53
Le Tahiti	7h55
Les Sablettes	7h56
Avenue vauban	7h59
Les Mouettes	8h01

L'entrée	8h04
Le Hameau de la mer	8h05
Ecole Sainte Thérèse	8h15
Ecole Terres Blanches	8h20
Ecole Anatole France	8h25
LIGNE VERTE	
Les 2 Pins	08h05
Curie	08h10
Ecole Terres Blanches	08h15
Piscine vers Sète	08h22
Ecole Marcel Pagnol	08h29
Ecole Les Lavandins	08h35
LIGNE ORANGE	
Dépôt CD 50	07h55
Pont de la Peyrade	08h00
Aire de la cible	08h10
Place du Bouquet	08h15
Mas de chavé	08h20
Collège Simone de Beauvoir	08h25

Ecole Les Lavandins	08h31
Ecole Marcel Pagnol	08h35
LIGNE JAUNE	
Stade	07h50
Croix maladie	07h55
Barnier	
vers Montpellier	07h57
Barnier résidence	07h59
Barnier vers Sète	08h00
Sully	08h01
Les peyrières	08h02
La Bergerie	08h04
Les crozes	08h06
Petit Paris	08h07
Les 2 Pins	08h10
Joliot curie	08h11
Ecole Terres blanches	08h15
Ecole Sainte Thérèse	08h19
Ecole Anatole France	08h25

## COUP DE CŒUR POUR BALARUC-LE-VIEUX

Thau agglo et la commune de Balaruc-le-Vieux ont signé une convention de partenariat pour la revitalisation économique du centre-bourg (montant total des travaux : 2 M€) avec le soutien du Fisac. Thau agglo reverse à la commune la participation de l'Etat (47 438 €) qui s'ajoute à son cofinancement direct, soit 404 600 €.

## OBSERVATOIRE DU LOGEMENT



L'Agence d'information sur le logement (ADIL) va désormais apporter un suivi technique à l'observatoire du logement que l'agglo a mis en place sur son territoire. Pour ce faire, Thau agglo lui a attribué une subvention complémentaire de 5000 €. Contact ADIL : 04 67 555 555.

## Un plan de gestion pour le marais de la Grande palude à Vic-la-Gardiole



© Sète 2006

Thau agglo assure la gestion du marais de la Grande palude, espace naturel remarquable de 267 ha, au cœur des sites classés Natura 2000 des étangs palavasiens. L'étape

préalable aux actions de préservation sur le terrain est un diagnostic écologique et une analyse hydraulique. Ils seront réalisés d'ici 2014 (71 760 €). Subventionné par l'Agence de l'eau, le Département de l'Hérault et la Région LR, il s'agit du 15<sup>ème</sup> plan de gestion mis en œuvre sur le territoire de l'agglo depuis sa création en 2003.

## Assainissement des postes de refoulement intelligents



Toutes les communes sont concernées. Après une première vague de travaux il y a deux ans, Thau agglo poursuit l'équipement des postes de refoulement du territoire pour améliorer les outils de mesures environnementales.

Les données recueillies au niveau des postes de refoulement, véritables clés du réseau d'assainissement, permettent d'adapter notamment les capacités de pompage selon le débit d'eaux usées à traiter. Grâce aux mesures enregistrées, Thau agglo peut évaluer l'impact de son service d'assainissement sur le milieu et la qualité des eaux. Ainsi, il devient possible de détecter et de suivre l'intrusion d'eaux pluviales qui peuvent saturer le réseau ou de s'ajuster plus précisément aux flux d'eaux usées générés par l'activité des professionnels en augmentant par exemple, la puissance des pompes aux heures et jours ouvrables. Ces travaux (560 000 € HT) ont fait l'objet d'un marché public au niveau européen, attribué en juin à la société SPIE Sud Ouest, située à saint Jean de Vedas. En 2015, l'ensemble du réseau d'assainissement sera ainsi sécurisé et optimisé grâce à ces outils de télégestion.

## Un contrat départemental renouvelé (2,19 M€)



Le Conseil Général de l'Hérault vient de reconduire pour l'année 2013 le Contrat Départemental de projet du territoire. A la clé, une subvention de 1,997 M€ pour les projets structurants

d'aménagement sous maîtrise d'ouvrage des communes et de Thau agglo : construction de la 3<sup>ème</sup> médiathèque intercommunale à Frontignan, réhabilitation du théâtre Molière à Sète, phase maritime des travaux de protection du Lido de Sète à Marseillan, mise en accessibilité de la commune de Balaruc-les-Bains. Le Département poursuit son soutien aux équipements structurants à caractère économique : réhabilitation des Halles de Sète, redynamisation du cœur de ville de Gigan (place du Marché), maison des services à Vic-la-Gardiole, création d'un centre aéré à Balaruc-les-Bains. A cela s'ajoute une aide de 191 600 € pour la production de logement social.

## COHÉSION SOCIALE ET DOSSIERS DE SUBVENTIONS



Dans le cadre de son Fonds de Développement Territorial, Thau agglo peut attribuer des subventions qui soutiennent des actions associatives dans des domaines aussi divers que l'insertion professionnelle, l'habitat, l'insertion sociale par la culture ou encore la lutte

contre les discriminations. Cette aide complémentaire aux financements des autres partenaires (collectivités territoriales, Etat, etc...) a pour ambition d'apporter une plus-value aux actions associatives engagées et de constituer un levier d'efficacité, que ces actions s'inscrivent ou non dans le cadre des CUCS (Contrats Urbains de Cohésion Sociale). La date limite de dépôt est fixée au 15 décembre 2013. **Renseignements sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr) ou auprès du service Politique de la Ville/Habitat : 04 67 46 47 91**

Date du prochain  
Conseil communautaire

**2** octobre 2013



## DES CLÉS POUR ENTREPRENDRE

Afin de soutenir et accompagner les porteurs de projet, Thau agglo leur donne chaque année rendez-vous lors d'une journée multi-conseil, réunissant, en un même lieu, tous les interlocuteurs nécessaires à la création, au développement ou à la reprise de leur entreprise. Ateliers et table-ronde animeront également ce temps fort de l'année. Rendez vous le 24 octobre, à Thau agglo.

Même si les démarches sont de plus en plus facilitées, la création d'activité reste une initiative personnelle et trouver le bon interlocuteur n'est pas toujours facile. Pour lever ce principal frein à la création, au développement ou à la reprise d'entreprise, l'accompagnement devient essentiel. A travers *Passion d'entreprendre*, il s'agit de réunir en un même lieu un réseau d'acteurs qui apportent toutes les informations nécessaires aux personnes souhaitant entreprendre. Pour cette sixième édition, le rendez-vous est donné aux habitants du bassin de Thau le 24 octobre, à l'hôtel d'agglomération.

Avec cette année, un thème qui s'inscrit pleinement dans le contexte économique actuel: «**création d'activité, création d'emploi**». Au delà des nombreux stands de conseil (banquiers, assureurs, notaires, avocats, associations, chambres consulaires, impôts...) qui seront présents sur site, des ateliers sont également programmés. Le premier de 15h à 15h45, intitulé «**Mon 1<sup>er</sup> job ? Entrepreneur**», est organisé autour du témoignage de deux personnes qui ont créé leur activité pour créer leur emploi ; la BGE (ex Boutique de gestion) interviendra à ce sujet sur la force de l'accompagnement.

Un deuxième atelier (de 16h à 16h45), intitulé «**Se lancer en franchise : vers la création de mon propre réseau**», permettra d'échanger avec des franchiseurs, des témoins franchisés ainsi qu'un expert-comptable. Malgré une conjoncture économique délicate, les succès économiques existent. Autour du parrain de la manifestation, des chefs d'entreprise du Bassin de Thau ayant réussi viendront débattre. Ce sera l'objet de la table ronde de 17h30 : «**Success story, les clés du succès à portée de tous, mais à quel prix ?**». La journée sera clôturée à 19h ■

## THAU Pratique

### Initiative Thau et la BGE pour vous servir

Leur atout : leurs conseillers centralisent l'information et permettent de gagner du temps.

**Initiative Thau** : elle fait partie du 1<sup>er</sup> réseau de financement de la création, comptant 230 plateformes d'accompagnement à l'échelle nationale. Elle aide les créateurs ou repreneurs dans le financement de leur projet via l'octroi d'un prêt d'honneur sans intérêt et sans garantie personnelle. Elle les appuie techniquement dans le montage de leur dossier et les suit dans les premières années d'exercice. Depuis 2013, un nouveau prêt d'honneur, réservé aux activités agricoles, est mobilisable. Tél. 04 67 46 47 75.

**La BGE** : elle est un réseau national d'appui aux entrepreneurs. De la phase d'émergence de projet jusqu'à la création de la structure, la BGE accompagne techniquement chaque porteur de projet. Elle aide également à mobiliser les financements nécessaires en gérant notamment les dispositifs d'appui (Nacre et mesure 4.23 du FSE). Tél. 04 67 35 20 40.





## DÉCHETS : et si on triait mieux ?

Thau agglomération lance, en septembre, une campagne, ludique et pédagogique, de remobilisation sur le tri. Afin que tout un chacun retrouve les gestes faciles et essentiels.

“Et toi, tries-tu tes détritrus ?”

Après une progression constante de 2006 à 2010 (de 34 kg triés par an et par habitant à 44 kg), on constate depuis trois ans une baisse concernant la quantité de déchets triés (la poubelle jaune), ainsi ramenée aujourd'hui au même niveau que 2006. Le phénomène est national, le geste de tri ne serait pas toujours ancré dans nos comportements. S'il reste humain de parfois porter moins attention à certains gestes avec le temps, il n'est cependant jamais trop tard... pour reprendre les bonnes habitudes ! C'est dans cet esprit de remobilisation que Thau agglomération a souhaité lancer une campagne pédagogique, afin de rappeler à chacun l'importance du tri. Avec comme dessein qu'il puisse, avec le temps, devenir pérenne, car préserver notre environnement et notre qualité de vie autour du Bassin de Thau demeure essentiel.

### Les raisons de trier...

Oui, le tri c'est toujours d'actualité ! Car cela reste considérablement utile. Et ce, à plusieurs titres : les matériaux, parce qu'ils sont triés, sont de fait recyclés et ont une seconde vie ; le tri, c'est aussi le maintien ou la création d'emplois. Concernant le verre par exemple, ce qui est trié sur le territoire de Thau est 100% recyclé par une entreprise régionale très proche, située à Béziers. Cela sert l'économie locale, réalimente les embouteillages pour les



viticulteurs... ; troisième raison de trier : l'environnement. Plus on trie, moins l'incinérateur a de déchets à brûler, et donc d'énergie à consommer pour brûler ces déchets. Rappelons que chaque habitant de notre territoire produit à lui seul presque 471 kg par an de déchets qui sont incinérés (soit 44 000 tonnes d'ordures ménagères englouties chaque année par l'UVE) !

### Les dispositifs mis en place par l'agglo ...

Pour faciliter le tri, 625 points d'apport volontaires (396 bacs aériens et 229\* conteneurs enterrés) sont à la disposition des habitants sur tout le territoire, ainsi que 4 déchetteries, ouvertes toute la semaine et le dimanche matin (voir horaires en page 2). Des associations environnementales

### 21,5 M€ par an pour la collecte et le traitement des déchets.

(APIEU, CPIE du Bassin de Thau, etc...) sont subventionnées par l'agglo pour des interventions tout au long de l'année dans les écoles du territoire, qui permettent de faire de la prévention et sensibiliser les plus petits aux gestes du tri. Les Ambassadeurs du Tri sont également présents, pendant la Semaine européenne des déchets, dans les supermarchés pour porter les messages. Ils sont aussi très actifs l'été dans les campings ou sur les marchés, pour rappeler les gestes simples à adopter pour réduire déchets et gaspillage. Ils assurent également l'affichage dans les lieux d'hébergements touristique, les mairies ou offices de tourisme, ainsi que la distribution de dépliants ou de sacs cabas. Sont également mises gratuitement à disposition des personnes en

automédication (ex : diabétiques) des boîtes jaunes spécifiques (DASRI) de récupération des déchets coupants ou piquants (aiguilles, seringues, lames, etc.). Ces mêmes boîtes peuvent être ensuite redéposées dans toutes les pharmacies du territoire, désormais équipées de bornes dédiées à cette collecte spécifique, prise en charge par l'agglo.

Le compostage est aussi un moyen naturel, simple et efficace de réduire les déchets quand on dispose d'un jardin. Tous les végétaux peuvent y être compostés (fruits, légumes, etc...), ce qui permet de sortir moins souvent sa poubelle et de réutiliser ce terreau pour son propre jardin.

L'agglo met à la disposition des habitants des composteurs (10 €), livrés et installés, explications à l'appui. Pour en faire la demande, il suffit de contacter les Ambassadeurs du Tri (04 67 46 47 20) ou de se connecter sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr) ►

# COMMENT TRIER ?



**EMBALLAGES  
PLASTIQUES,  
BOÎTES  
MÉTALLIQUES,  
CARTONS  
ET JOURNAUX.**



Emballages, boîtes  
et briques en carton.



Journaux magazines,  
prospectus.



Canettes, bidons,  
boîtes métalliques,  
barquettes aluminium,  
aérosols.



Flacons, bouteilles,  
bidons en plastique.



**À JETER EN VRAC  
DANS LE CONTENEUR  
SANS SAC POUBELLE**

**BOUTEILLES  
ET BOCAUX  
EN VERRE**



Bouteilles, flacons, bocaux,  
en verre clair et teinté.



**À JETER EN VRAC  
DANS LE CONTENEUR  
SANS SAC POUBELLE**

**ORDURES  
MÉNAGÈRES  
NON RECYCLABLES**



**À JETER EN VRAC  
DANS UN SAC  
POUBELLE FERMÉ**



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS CONCERNANT LE TRI SUR

**thau-agglo.fr**



# DÉCHETTERIES :

## une nouvelle réglementation pour les garde-corps

Afin d'éviter tout risque de chute pour les usagers, une réglementation nationale s'applique désormais aux déchetteries, leur imposant la mise en place de garde-corps fermés au dessus des bennes. Le but : la sécurisation optimale de l'utilisateur.

Jusqu'ici entrouverts pour faciliter le déchargement, les garde-corps des déchetteries devront être totalement fermés à partir d'octobre. Telle est la nouvelle législation mise en place sur le territoire national. Si l'installation de ces équipements réglementaires engendre des contraintes de vidage, notamment pour les usagers utilisant des remorques, elle permet une sécurité optimale des usagers.

Les 4 déchetteries de notre territoire reçoivent une bonne partie de la population locale, avec 200 à 250 usagers chaque jour pour chacune d'entre elles, et un apport moyen par habitant et par an de 221 kg. « Il est vrai que cela va un peu compliquer certains déchargements mais c'est une réglementation obligatoire, et nous devons l'appliquer », explique un gardien. « Il y a déjà eu des chutes et il n'est pas étonnant que cette

décision ait été prise pour les déchetteries », précise un responsable d'équipement. Le déchargement pourra s'effectuer par-dessus les rambarde. Que les personnes ayant des difficultés pour soulever du poids se rassurent, les agents des déchetteries sont également là pour leur donner un petit coup de main.

En parallèle, Thau agglomération réfléchit à la mise en place de nouveaux dispositifs, notamment pour les déchets lourds ou volumineux (déchets inertes et verts). Une des pistes de réflexion consisterait en la création de box ou « logettes » positionnés au niveau du sol, afin que le véhicule puisse décharger sans difficultés. La déchetterie de Marseillan est déjà équipée en ce sens. De manière générale, cette nouvelle réglementation va obliger les collectivités à réfléchir à une réorganisation des déchetteries. ■



Les pneumatiques sont acceptés dans les déchetteries de Sète et de Marseillan seulement.

**PETIT RAPPEL : DÉCHETS ACCEPTÉS ET BONNES PRATIQUES EN DÉCHETTERIE**  
Toutes les informations disponibles sur [www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr) ou dans les dépliants mis à votre disposition sur place.

# Xavier & Fabre Frédéric Breysse

## La rénovation du théâtre ou l'histoire d'un partage

*Le premier crée son cabinet d'architecte, Fabre-Speller, en 1986. Le second lance son agence, Baua, en 2003. Près de vingt années, professionnelles comme personnelles, séparent Xavier Fabre et Frédéric Breysse, tous deux marseillais. A travers une candidature commune, ils ont uni leurs talents pour se lancer dans le grand chantier de rénovation du théâtre Molière.*

L'échafaudage est désormais ôté, la façade majestueuse. A l'intérieur, quelques coups de visseuses et marteaux résonnent, les peintres terminent les derniers raccords. Xavier Fabre et Frédéric Breysse observent et commentent, avec les ouvriers, le calage final des détails, toujours soucieux de préserver la forme et le fond. «La transformation est radicale mais le bâtiment, de grande qualité architecturale,

est resté tel quel. Nous avons essayé de préserver tout son charme, sa valeur poétique, tout en procédant à des rénovations techniques et des mises aux normes modernes, bien présentes aujourd'hui mais qui doivent rester invisibles», explique Xavier Fabre. «Il y a un maître d'ouvrage, Thau agglomération, et un maître d'usage, les gens du théâtre. Cette demande croisée a très bien fonctionné. Cela est lié à la qualité de l'ouvrage, la mémoire collective qu'il véhicule, c'est



un théâtre vraiment porté par tous, les rénovateurs comme la population», commente Frédéric Breysse.

Comme un seul homme, leur regard sur cette rénovation historique se rejoint toujours. Et si cette association de bienfaiteurs est avant tout l'histoire d'un partage, c'est également celle d'une véritable transmission, car le Cabinet Fabre-Speller, confirmé dans la rénovation des théâtres, «forme» par la même occasion, la jeune agence Baua, à cette spécialisation architecturale.

### Une aventure professionnelle unique

L'Institut des Arts du cirque de Bourg Saint Andeol, l'auditorium du Grand Avignon à Le Pontet, l'extension de l'observatoire de Nice, l'archevêché d'Avignon, le centre culturel et musée à Etoile-sur-Rhône... autant de réalisations déjà menées ensemble. Mais la rénovation du théâtre Molière reste pour eux une aventure professionnelle unique ; car, pour que le spectacle conti-

nue, une première étape a été essentielle et a véritablement soudé leur collaboration : l'aménagement du Chai Skalli, en trois mois seulement.

«Rares sont les chantiers avec une entente et une écoute de tous les intervenants aussi unanimes. Cette rénovation fait partie des rares opérations où l'on quitte l'ensemble des acteurs avec un vrai pincement au cœur. Nous aurions presque aimé que les travaux durent ! C'est un lieu magique, intime qui a le pouvoir de créer du liant dans les rapports humains», développe Frédéric. Désormais, le théâtre peut être restitué aux habitants du territoire, impatients de pouvoir en réinvestir les lieux. Déjà attractif avant sa rénovation et fin prêt à accueillir la prochaine saison de la Scène Nationale, le théâtre Molière rayonne bien au-delà des frontières du territoire de Thau. On parlerait même de lui... jusqu'à Marseille. ■

**A paraître en septembre chez Actes Sud, un ouvrage écrit par Xavier Fabre, «Le théâtre sans fin».**

# 1904 : NAISSAIT

## le Théâtre Molière



**Après deux ans de travaux de rénovation**

Le théâtre Molière rouvrira ses portes au public le 13 septembre prochain. Il accueillera également les visiteurs les 14 et 15 septembre pour les Journées du Patrimoine.

**Sous l'impulsion du maire de l'époque, Honoré Euzet, et de l'architecte de la ville de Cette, Antoine Gour, la construction du théâtre Molière est lancée en 1898. Retour sur la naissance et l'inauguration de ce haut lieu culturel, véritable patrimoine historique...**

7 février 1898, premier coup de pioche du chantier du théâtre. Six ans plus tard, sur une parcelle cadastrale de 19 150 m<sup>2</sup> des Domaines, cédée à la Ville de Cette pour 1,5 millions de Francs, un édifice de 60 m de long, 29 m de large et 25 m de hauteur, trône majestueusement.

Le nouveau théâtre cettois s'impose dès lors comme le plus beau de la région. Il arbore un style néoclassique, déjà très apprécié à l'époque par les habitants, comme celui des belles façades longeant l'Esplanade, de la rue Alsace Lorraine, de la Banque de France ou de l'école Victor Hugo.

Désormais, le théâtre Molière illumine le quartier de la Bordigue, en pleine expansion à cette époque.

### **Population, artisans, artistes... tous au rendez-vous.**

Passionnés de culture et plus particulièrement d'opéra, ce sont les cettois de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle qui financèrent le théâtre via leurs impôts. Maçonnerie, menuiserie, charpenterie, ferronnerie, zinguerie, plâtrerie, plomberie, serrurerie, vitrerie, éclairage, chaufferie, mobilier.... tous les corps de métiers se rassemblent pour le bâtir. Les matières nobles sont privilégiées, comme la pierre taillée et le bois. La réalisation des nombreux décors et acces-

soires est confiée au célèbre décorateur du Palais Garnier, Eugène Carpezat.

Colonnes corinthiennes et ioniques, jeu des sept masques (comiques, tragiques et souriants), anges musiciens des arcatures du premier étage... pas moins de trois prestigieux sculpteurs, d'origine cettoise ou de la région, travaillent à la beauté de l'édifice : Antoine Injalbert (qui réalise l'attique couronnant la partie haute du fronton), Auguste Baussan et André Saurel. La majestueuse façade du théâtre, à l'ornementation fouillée, «*allie la majesté d'une institution au charme d'un lieu d'accueil*»\*\*. A l'intérieur, le hall en

marbre et ses escaliers d'honneur mènent au foyer, où l'on peut découvrir statues, tableaux de maîtres, vitraux, fresques murales, médaillons et lustres, de toutes beautés. Dans la salle principale, sous un ciel d'anges et de nuages, le grand lustre et ses 3800 pampilles, placé à vingt mètres de hauteur, irradie de tous ses feux l'ambiance feutrée d'une décoration rouge et or. Il est temps de frapper les trois premiers coups. En ce 12 avril 1904, quelques 1041 spectateurs sont venus assister à la première représentation. L'on joue ce soir-là La favorite de Donizetti. La recette fut de 2300 Francs-or, à la billetterie... ■

\*\*comme joliment décrite dans un ouvrage sur le centenaire du théâtre Molière, rédigé par Simone Lacomblez et Jacques Dalquier.



**Naître et grandir en Amérique latine**  
7<sup>ème</sup> rencontre S.A.L.S.A. :  
**du 27 septembre au 5 octobre**, présentée par l'association Sète Amérique Latine Semaine Artistique. Exposition « En voyage avec Mafalda » au cœur de la bande dessinée, conférences, films et soirée musicale. A la médiathèque Mitterrand à Sète, entrée libre.

## INFOS

La nouvelle saison de la Scène Nationale redémarre en novembre. L'accueil billetterie du Théâtre, du mardi au samedi, de 13h à 18h, se situe **jusqu'au 14 septembre**, au Chai Skalli, Quai Paul Riquet, Sète. **A partir du 17 septembre**, au Théâtre Molière, avenue Victor Hugo, à Sète. Tél. 04 67 74 66 97 ou mail : location@theatredesete.com. Informations supplémentaires, abonnement en ligne et réservations sur [www.scenenationale-sete-bassindethau.com](http://www.scenenationale-sete-bassindethau.com).

# Journée...

## des associations



**Samedi 7 septembre**, les associations de Balaruc-le-Vieux se retrouveront, de 9h à 18h, dans la galerie marchande de l'hypermarché Carrefour.

**Dimanche 8 septembre**, c'est à Frontignan que plus d'une centaine d'associations feront leur rentrée et présenteront au public leurs pratiques, leurs réflexions, leurs actions et leurs projets. L'occasion de découvrir la richesse et la diversité des activités, dans tous les domaines et pour tous les âges. De 9h à 19h, plan du bassin et salle de l'Aire.

## EXPO

**"Portraits des Artistes Marseillanais"**, exposition de photographies de Michel Dumergue, Vernissage : **lundi 19 septembre**, à 18h, à la Mairie de Marseillan

## EDITH PIAF, HYMNE À SA VIE



Spécial 50<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de PIAF avec Martine Ferreira. Avec sa voix chaude, puissante et son charisme, elle vit ses interprétations à la manière de Brel ou Ferré. Elle vous emporte dans un tourbillon de pur bonheur auditif et visuel. **Mercredi 18 septembre**, à 21h, au Théâtre de Verdure à Balaruc-les-Bains. Entrée 10 €.

## A Marseillan...

**"Marseillan d'Hier et d'Aujourd'hui"** propose les "6<sup>èmes</sup> rencontres généalogiques et historiques", sur le thème de l'église Saint Jean-Baptiste, de 10h à 20h, salle Paul Arnaud. Inauguration : **vendredi 13 septembre**, à 18h. **Du vendredi 13 au lundi 16 septembre.**



Spectacle théâtral "Les Fourberies de Scapin" sous la Place couverte du centre-ville de Marseillan. Une création, signée François Escobar. **Samedi 14 septembre, à 20h.**



## LES EFFERVESCENTES



Festival des arts de la rue. Pour sa 5<sup>ème</sup> édition, Les Effervescentes de Balaruc accueilleront 12 compagnies qui transformeront une nouvelle fois les rues de la station héraultaise en théâtre à ciel ouvert. Théâtre, burlesque, danse, cirque, musique, spectacle de feu sont au programme de cette journée festivalière. **Samedi 14 Septembre**, à Balaruc-les-Bains.

On en parle

samedi ?

### Sète pour les nuls

Pour tout connaître des sites à découvrir à Sète et ses environs, les loisirs... avec la participation de l'Office de Tourisme de Sète. **Samedi 21 septembre**, à 16h, à la médiathèque F. Mitterrand, à Sète.

### “Voyage au pays du Bel Canto”

Spectacle opérette, avec Bruno Naccini et les danseuses. **Mercredi 11 Septembre**, à 21h, au Théâtre de Verdure, à Balaruc-les-Bains. Entrée : 10 €.

## RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES DE THAU AGGLO

### > Atelier Mom'art factory

Ateliers de sensibilisation du jeune public (8 à 12 ans) à l'art, sur réservation. Sur le thème du Mexique, décoration de masques en papier mâché. Au **Mexique**, les coutumes ne sont pas les mêmes et si la mort est un symbole de tristesse chez nous, elle est fête et célébration pour les habitants. Haut les cœurs, jouons de la couleur en décorant à la façon des mexicains des masques funéraires ! **Samedi 21 septembre**, de 10h30 à 12h, à la médiathèque Malraux.

### > Jouons à la Médiathèque Malraux

- Ateliers jeux de société (dès 3 ans), **tous les mercredis et le samedi 28 septembre**, de 14h à 17h, en partenariat avec la ludothèque de la Ville de Sète.  
- Séances de jeux vidéo sur Wii et PS3 (dès 7 ans). **Le mercredi** de 14h à 17h30, **le vendredi** de 16h à 18h30 & **le samedi** de 10h30 à 12h

### > Matinée des bébés

L'espace Jeunesse se transforme en zone d'exploration et de découvertes pour les tout-petits (0-3 ans), leurs parents et les nounous ... : jeux, jouets, livres et histoires vous attendent à la médiathèque. **Tous les lundis** de 9h-12h (hors vacances scolaires) médiathèque A. Malraux.

Une fois par mois des ateliers d'éveil musical seront proposés : Rendez-vous **lundi 9 septembre** de 10h à 11h30.

### > « A votre portée... »

Nouvelle formule des ateliers musique/chant  
**Le 14 septembre** : initiation aux rythmes et découverte de l'univers des percussions, pour les 4-10 ans, médiathèque Malraux.

**Le 28 septembre** : musique et chant à découvrir en famille, à partir de 3 ans en compagnie des parents, médiathèque Mitterrand.

De 10h30 à 11h30, sur réservation, places limitées.

## L'ILE DE THAU FÊTE SES 40 ANS

du 16 au 21 septembre



Thau Agglo et la médiathèque André Malraux s'associent pour l'occasion au collectif associatif de l'Ile de Thau pour une semaine de festivités.

- **Mercredi 18 septembre**, de 10h à 17h : grands jeux et jeux de société avec la médiathèque, le centre social et le foyer-résidence du Thonnaire (à l'extérieur, devant la résidence).

- **Vendredi 20 septembre**, de 16h à 18h : jeux de société avec la médiathèque, le centre social et le foyer-résidence du Thonnaire, dans le foyer-résidence.

- **Samedi 21 septembre** : grande journée festive avec toutes les structures du quartier : sports, jeux, musique et clôture avec le groupe l'Art à Tatouille à 21h. Place du marché, entrée libre.



Engagés par nature

A woman with her eyes closed, wearing a white shirt, lies on her back in a lush green field. A large pink rose is positioned above her head. The foreground is filled with a dense field of yellow flowers.

# JARDIN ANTIQUÉ MÉDITERRANÉEN

Plus qu'un jardin, une culture.



Rue des Pioch - 34540 Balaruc-les-Bains  
(Bus ligne n°10)

04 67 46 47 92

[www.thau-agglo.fr](http://www.thau-agglo.fr)